

Le 16 janvier 2025

L'électricité produite par le parc éolien citoyen

d'Andilly-Les-Marais, co-développé par VALOREM, TERRA ENERGIES & la COOPEC et financé par BPCE ENERGECO,

sera directement vendue à Enercoop pour une durée de 25 ans

Le Groupe VALOREM, - opérateur français et indépendant en énergies vertes depuis 30 ans - , a piloté pour l'ensemble des actionnaires du Parc Eolien citoyen d'Andilly-Les-Marais (PEAM) un contrat d'achat direct d'électricité renouvelable (PPA*) avec le fournisseur coopératif renouvelable Enercoop, qui confirme sa place d'acheteur et commercialisateur de référence de l'électricité citoyenne. Ce contrat garantit au producteur d'énergie PEAM un revenu stable sur 25 ans, tout en offrant à Enercoop un approvisionnement renouvelable, à un tarif fixé à l'avance. Ce projet s'inscrit dans la volonté du fournisseur d'offrir à ses clients de la visibilité long terme sur les prix de l'énergie.



A travers cet engagement de long terme, la production électrique du parc éolien sera vendue chaque année à Enercoop, soit 48 GWh, l'équivalent de la consommation d'environ 10 600 foyers. Via leurs factures, les clients du fournisseur soutiennent économiquement ce projet d'énergie citoyenne.

**SE PRÉMUNIR CONTRE LA VOLATILITÉ DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ
ET FINANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

Ce contrat d'achat conclu entre le parc éolien citoyen d'Andilly-Les-Marais, situé à 12 km de La Rochelle, et Enercoop, permet au parc d'atteindre l'équilibre économique, dans un contexte d'inflation renchérissant nettement les coûts de construction.

Il s'inscrit dans la stratégie d'Enercoop de conclusion de contrats d'approvisionnement de long terme en direct auprès de producteurs d'énergies renouvelables, qui a pour but de décorrélérer son coût d'approvisionnement de la volatilité des prix de marché.

Avec le soutien du Groupe VALOREM et de TERRA ENERGIES, la COOPEC - Coopérative de Production d'Énergie Citoyenne en Aunis Atlantique, composée aujourd'hui de 380 sociétaires - a choisi Enercoop comme acheteur exclusif de la production électrique du parc, afin que celle-ci profite en priorité à des consommateurs militants et engagés, et ce pendant 25 ans. Une durée nettement supérieure à celle des autres contrats de ce type en France (généralement signés pour 15 à 20 ans), affirmant ainsi une vision long terme et résolument partenariale.

UN MONTAGE FINANCIER INNOVANT

Le Groupe VALOREM, Enercoop et leurs partenaires juridiques (Watson Farley & Williams) et financiers (BPCE ENERGECO accompagnée par le Crédit Coopératif, la Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou-Charentes, la Banque Populaire Aquitaine Centre Atlantique et la NEF) ont mis en place un montage innovant à la pointe de l'ingénierie financière et contractuelle, par le biais duquel Enercoop participe au financement du parc.

« Nous nous réjouissons de ce nouveau partenariat portant sur le long terme avec Enercoop et sommes fiers de concrétiser ce contrat PPA avec les co-actionnaires, fruit de la ténacité de nos partenaires et de nos relations privilégiées avec le territoire. Il marque le franchissement d'un nouveau jalon pour le parc éolien d'Andilly-Les-Marais, confirmant ainsi le caractère résolument hors normes du premier parc éolien citoyen de Charente-Maritime ! »
déclare **Bertrand Cardinal Président de la COOPEC**

« Le partenariat signé avec le parc éolien d'Andilly-Les-Marais est une référence pour Enercoop, par la visibilité et la protection qu'il apporte à nos clients sur les prix de l'énergie à long-terme mais aussi par sa forte composante citoyenne. Les projets d'énergie renouvelable portés ou co-portés par des citoyens génèrent plus de retombées économiques et sociales pour leur territoire. Ce partenariat a nécessité une très forte mobilisation des co-actionnaires, des financeurs du projet mais aussi des acteurs territoriaux que nous remercions d'avoir porté, avec Enercoop, ce modèle de PPA innovant, encore peu développé en France, alors même qu'il offre une meilleure visibilité sur le long terme aux producteurs et aux consommateurs d'énergie renouvelable » indique **Olivier Soufflot, Directeur Général Délégué d'Enercoop**

« Nous sommes fiers d'avoir trouvé ensemble avec le groupe VALOREM le montage financier adapté pour permettre la signature de ce PPA entre le Parc Eolien d'Andilly-les-Marais et Enercoop. Nous remercions le groupe VALOREM pour la confiance accordée dans la réalisation de cette nouvelle opération. Cette collaboration illustre la vocation de BPCE ENERGECO, dans la continuité de l'engagement du Groupe BPCE, de soutenir dans la durée les développements de ses clients au service des énergies vertes » ajoute **Grégory FAILLENET, directeur général de BPCE ENERGECO, acteur du financement des énergies renouvelables auprès de VALOREM.**

À propos de PEAM

Initié en 2017 par la municipalité, l'association ANE!rs17 et la CdC Aunis Atlantique, le parc éolien d'Andilly-Les-Marais (PEAM) a été co-développé par la COOPEC, VALOREM, acteur français et indépendant dans les énergies renouvelables et TERRA ENERGIES, le fonds d'investissement de la région NA. Cette installation inédite s'inscrit dans une démarche politique, économique et sociale de réappropriation de l'énergie par les citoyens. En effet, l'implication des citoyens et des acteurs locaux en font sa particularité. Au-delà de son modèle coopératif, il participe à la réalisation de l'objectif TEPOS (Territoire à Energie Positive) d'autonomie énergétique à l'horizon 2050, porté par la CdC Aunis Atlantique. Doté de 3 éoliennes, le premier parc éolien citoyen de Charente-Maritime est entré en service en 2024 et produit près de 48,5 GWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 10 600 foyers. Le parc a été labellisé « Energie Partagée », un label qui distingue les démarches citoyennes de production d'énergie renouvelable en France.

Plus d'informations sur : eolien-andilly.fr | valorem-energie.com | terra-energies.fr | coopec.fr

À propos d'ENERCOOP

Enercoop est un réseau de 11 coopératives qui agissent et militent dans les territoires pour une transition énergétique locale, citoyenne et solidaire. Depuis 20 ans, Enercoop fournit une électricité 100 % renouvelable à ses client·es, produite par 473 sites de production, la moitié appartenant à des collectifs de citoyens et/ou des collectivités. En 2023, Enercoop a couvert la consommation de ses client·es de 538 GWh par la production de 690 GWh d'électricité renouvelable. Son approvisionnement vaut à l'offre d'électricité d'Enercoop pour les particuliers d'être qualifiée de "choix très engagé" par le label VertVolt de l'ADEME. Pour s'engager plus loin dans la transition énergétique, Enercoop développe ses propres moyens de production, tout en proposant des services poussés en faveur de la sobriété et de l'efficacité énergétique. Le réseau Enercoop rassemble aujourd'hui près de 100 000 client·es, dont 65 000 sociétaires, et 290 salarié·es.

Plus d'informations sur : enercoop.fr

A propos de VALOREM

Opérateur français et indépendant en énergies vertes, le Groupe VALOREM maîtrise tout le processus de valorisation des énergies renouvelables, du développement à l'exploitation-maintenance en passant par des prestations d'assistance à maîtrise d'ouvrage, de

construction ou d'audit. Pionnier de l'éolien en France et fort de près de 550 collaborateurs, VALOREM est aussi présent en Finlande, en Grèce, en Pologne et en Suède. Depuis sa création en 1994, le groupe a financé l'installation de plus de 865 MW d'électricité renouvelable et dispose d'un portefeuille de 7 GW de projets en développement. En 2023, ses actifs ont produit 1,2 TWh d'électricité verte. VALOREM est une entreprise à mission depuis 2022, est certifiée ISO 9001 – qualité, ISO 14001